

ÉTAPE
Évaluation des trajectoires des jeunes
et de l'accompagnement vers la professionnalisation
et l'emploi

Échange de savoirs sur la pauvreté

Lundi 17 décembre 2012

MSH Ange-Guépin

9h15 **Pascale Moulévrier** (MCF, UCO Angers,
Chercheur au CENS, Université de Nantes).

Jeunes, pauvres et à l'arrache

10h30 **Alexandre Pagès** (MCF, Université de
Franche Comté)

*Modes d'adaptation et figures de la pauvreté.
Le cas du monde rural français.*

Le projet ÉTAPE est une recherche portée par la Maison des sciences de l'homme *Ange-Guépin*, en partenariat principal avec l'École de la 2^e chance de l'Estuaire de la Loire (E2Cel) qui interroge les effets du passage en formation pour des jeunes sans qualification. ÉTAPE réunit plusieurs partenaires, acteurs académiques et non académiques du territoire : Car-Céreq - Laboratoire Droit et changement social UMR CNRS 6297, Cens - EA 3260, CREN - EA 2661, GERS, Carif-Oref, E2Cel, Nantes Métropole, Mission locale de Nantes, Maison de l'emploi de Nantes et Cifam. Construit en réponse à l'appel « expertise au profit du territoire 2011 » du Conseil régional des Pays de la Loire, ÉTAPE est un programme financé par la Région sur une durée de 18 mois (avril 2012 – septembre 2013).

Animation scientifique : Caroline MAZAUD

Coordination scientifique : Pascal CAILLAUD

Contact : caroline.mazaud@univ-nantes.fr

Maison des sciences de l'homme *Ange-Guépin* • 5 allée Jacques-Berque
44000 Nantes

La pauvreté : retour sur sa mesure

Qu'est-ce qu'être pauvre ? On sait que les données quantitatives pour établir un niveau de ressources équivalent à un état de pauvreté s'appuient sur des critères variés, et que leur fabrication pose de vrais soucis de mesure. Le choix des catégories est d'autant moins neutre que l'action publique fixe ses objectifs en fonction des données statistiques produites.

Dans une première acception, le seuil de pauvreté correspond à 60 % (ou à la moitié) de la médiane du niveau de vie des ménages d'une population de référence. L'Insee et la statistique publique des pays européens mesurent la pauvreté monétaire ainsi, de manière relative, c'est-à-dire par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population, alors que d'autres pays, comme les Etats-Unis, le Canada et l'Australie ont une approche absolue (une norme de consommation fixant les besoins d'une société donnée à un moment donné). Dans ces pays, les pauvres sont ceux qui ne peuvent s'assurer un certain niveau de consommation : être soumis à un certain nombre de privations d'un bien-être matériel standard, d'ordinaire largement diffusé dans la population, constitue donc une seconde manière d'envisager la pauvreté. Un ménage est alors considéré comme pauvre (en conditions de vie) s'il déclare cumuler au moins huit privations ou difficultés parmi un ensemble de 27 items, relatifs à l'insuffisance des ressources, aux retards de paiement, aux restrictions de consommation et aux difficultés liées au logement.

Quelques éléments statistiques

Aujourd'hui en France est considéré comme pauvre un individu dont les revenus mensuels sont inférieurs à 803 euros (si l'on calcule le seuil à 50% du revenu médian) ou à 964 euros (à 60% du revenu médian) ; le revenu pris en compte dans ce mode de calcul étant le revenu « disponible » c'est-à-dire après impôts et prestations sociales.

Comme le rappelle l'observatoire des inégalités, « en dépit du ralentissement de la croissance depuis les années 1970, la France continue à s'enrichir. Le revenu médian augmente et donc avec lui le seuil de pauvreté. Entre 1970 et 2010, le seuil de pauvreté à 50 % a doublé en euros constants (c'est-à-dire une fois que l'on a retiré l'inflation), de 400 à 800 euros. Les pauvres d'aujourd'hui sont deux fois plus riches que ceux d'hier, mais ils ne vivent pas dans la même société : les besoins ne sont plus les mêmes» [Voir tableau suivant].

Evolution des seuils de pauvreté mensuels		
Unité : euros de 2010		
	Seuil à 60 % du revenu médian	Seuil à 50 % du revenu médian
1970	472	394
1979	685	570
1990	759	632
2000	863	719
2005	916	762
2010	964	803

Ces données tiennent compte de l'inflation.
Source : Insee

Mais ce que dissimule cette augmentation sur les quarante dernières années, ce sont les réalités des niveaux de revenu en dessous de ce seuil. Ainsi, le rapport statistique sur la pauvreté 2010 du Secours catholique précise qu'une large majorité des individus enquêtés (92%) ne disposent en moyenne que de 576 euros par mois (ce qui est nettement inférieur au seuil de référence de 803 ou 964 euros).

De fait, la France comptait entre 4,8 millions et 8,6 millions de pauvres en 2010 (suivant le seuil utilisé), soit un taux de pauvreté de 7,8 %, à 14,1 % de la population. La pauvreté a baissé des années 1970 au milieu des années 1990. Elle est ensuite restée plutôt stable jusqu'au début des années 2000. Depuis 2002, le nombre de personnes pauvres au seuil de 50 % a augmenté d'un million (+ 27 %) et le nombre au seuil de 60 % a progressé de 1,1 million (+ 15 %). Les taux sont passés respectivement de 6,5 à 7,8 % et de 12,9 à 14,1 %.

Mais la pauvreté n'est pas également distribuée et touche plus souvent les sans diplômes dont le taux de pauvreté (seuil à 50% du niveau médian) est de 10,1%, alors qu'il n'est que de 3,1% pour les titulaires d'un bac+2. Les plus démunis sont d'abord les moins qualifiés. Par ailleurs, 60% des pauvres vivent dans un foyer où la personne de référence est ouvrière, employée ou inactive.

La pauvreté selon la catégorie socioprofessionnelle Seuil à 50 % du niveau de vie médian			
	Nombre en milliers	Taux en %	Répartition de la population pauvre en %
Agriculteurs exploitants, artisans, commerçants, chefs d'entreprise	696	14,6	15,4
Cadres supérieurs	125	1,5	2,8
Professions intermédiaires	253	2,6	5,6
Employés	676	9,8	15,0
Ouvriers	1 026	8,2	22,8
Retraités	680	4,5	15,1
Autres inactifs	1 051	33,8	23,3
Ensemble	4 507	7,5	100,0

Lecture : Parmi la population pauvre, 22,8 % sont ouvriers. 8,2 % des ouvriers sont pauvres.
Source : Insee. Année des données : 2009

Les familles monoparentales (19,4% d'entre elles) sont également plus exposées à la pauvreté que les couples avec enfants (6,3%).

Enfin, la pauvreté varie avec l'âge. La moitié des personnes pauvres ont moins de 30 ans. Mais la pauvreté des enfants est liée aux revenus de leurs parents. Les plus âgés sont certes statistiquement moins souvent touchés, mais ont peu d'espoir de modifier leur situation.

Des réalités sociales contrastées

La pauvreté, sa caractérisation et sa mesure, relève donc d'un processus de construction sociale qui, dans nos sociétés d'échanges monétarisés généralisés accorde une place centrale à la question des avoirs monétaires et des niveaux de consommation et de couvertures des besoins que ces avoirs permettent. Comme le précise George Simmel, « *ce n'est qu'à partir du moment où ils sont assistés – ou peut-être dès que leur situation globale aurait dû exiger assistance, bien qu'elle n'ait pas encore été donnée – qu'ils deviennent membres d'un groupe caractérisé par la pauvreté. Ce groupe ne demeure pas uni par l'interaction de ses membres, mais par l'attitude collective que la société, en tant que tout, adopte à leur égard.*¹ » C'est donc la société qui donne un sens à la pauvreté, au gré des politiques sociales en vigueur. En 2005, dans une étude comparative des pays européens, Serge Paugam montre que, selon la situation économique et le modèle de protection sociale des pays, la pauvreté occupe une place tout à fait différente dans les sociétés. Il déclare ainsi que « *ce qui est sociologiquement pertinent, ce n'est pas la pauvreté en tant que telle, mais la relation d'interdépendance entre la population qui est désignée socialement comme pauvre et la société dont elle fait partie.* ² » C'est dans cette logique que l'Union Européenne définit d'ailleurs les pauvres dès 1984, comme « *les personnes dont les ressources matérielles, culturelles et sociales sont si faibles qu'elles sont exclues des modes de vie acceptables dans l'État où elles vivent* »³. Ainsi, selon la société ou l'époque considérée, la conception de la pauvreté et ce qui est socialement intolérable et exige une réparation sont aussi changeants.

Pris dans ces processus de construction sociale de la pauvreté – et par effet miroir de la richesse –, où les indicateurs de mesure tant individuels (revenus) que sociétaux (PIB) accordent une place centrale aux avoirs monétaires, les individus ont pour autant, en fonction de leur trajectoire, de leur position sociale et des espaces sur lesquels ils interagissent entre eux, des manières différenciées de vivre et d'envisager leur propre condition sociale, de se représenter les frontières et les seuils entre richesse et pauvreté et de considérer ce qu'est un niveau de vie suffisant. Ainsi, être pauvre correspond à des situations vécues ou imaginées potentiellement différentes que de nombreux sociologues ont désormais participé à décrypter.

Serge Paugam propose ainsi de considérer l'ensemble de la trajectoire de l'individu et de replacer sa condition de « pauvre » dans le contexte singulier de sa prise en charge par l'aide sociale⁴. Cette double entrée lui permet de proposer une typologie des pauvres en fonction des circonstances dans lesquelles l'individu se retrouve dans cette situation de fragilité économique et sociale (épreuve du déclassement), en fonction de ses relations avec les professionnels et les institutions d'accompagnement, et en fonction des difficultés d'insertion professionnelle. Des « fragiles » se débattant avec « l'apprentissage de leur disqualification », aux « assistés » plus ou moins résignés à l'aide sociale, en passant par les « marginaux » ayant perdu leurs revenus sociaux et faisant l'expérience de la grande misère, on comprend que la pauvreté est à la fois un état, un processus, et un vécu dont les seules statistiques ne peuvent rendre compte.

¹ Georges SIMMEL, *Les pauvres*, PUF, 1907 (All), 1998 (Fr).

² Serge PAUGAM, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, PUF, 2005.

³ Conseil des ministres européens du 19 décembre 1984.

⁴ Serge PAUGAM, *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, 1991.

Certains contextes singuliers (espace urbain *versus* espace rural par exemple) conduisent ainsi à identifier des types de pauvres et de rapports à la pauvreté spécifiques. Dans le prolongement des travaux de Serge Paugam, Alexandre Pagès isole deux figures complémentaires à celles précédemment évoquées⁵. En effet, des individus aux trajectoires atypiques – ceux qu'ils nomment les « rebelles » – vont trouver à la campagne les ressources pour survivre en dehors de l'aide sociale, voire même développer des réticences à la solidarité publique institutionnalisée. D'autres, « employables immédiats » dont l'activité est fortement corrélée aux politiques publiques en faveur de l'emploi incarnent le « travailleur pauvre » dont les activités professionnelles « à la tâche », en CDD, en contrat aidé, en interim, etc. sont trop irrégulières ou trop peu rémunérées pour sortir de la pauvreté.

Ce que cherche à qualifier ces typologies, ce sont les formes prises par la pauvreté au plus près d'individus à la fois désignés socialement comme pauvres, encadrés institutionnellement pour en sortir ou s'y maintenir dans un « moindre mal », et pour autant potentiellement disposés à l'incarner différemment tant dans les pratiques que dans les intentions.

⁵ Alexandre PAGES, *La pauvreté en milieu rural*. Presse Universitaire du Mirail, Toulouse, 2004.

Bibliographie indicative

- Robert CASTEL, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Gallimard, 1995.
- Robert CASTEL, *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Paris, Seuil/La République des Idées, 2003.
- Nicolas DUVOUX, Serge PAUGAM, *La régulation des pauvres*, Paris, PUF, 2008.
- Nicolas DUVOUX, *Le nouvel âge de la solidarité. Pauvreté, précarité et politiques publiques*, Paris, Seuil, 2012.
- Norbert ELIAS, *Du temps*, Paris, Agora, 1996. Claude GRIGNON, Jean-Claude PASERON, *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Le Seuil, 1989.
- Gilles LAZUECH, Pascale MOULEVRIER, *Exclusion monétaire et usages sociaux de l'argent*, Rapport de recherche, CENS-MSH-CUN Nantes, Caisses des dépôts et consignations, Juin 2004.
- Gilles LAZUECH, Pascale MOULEVRIER, « Les usages sociaux de l'argent : les « démunis » ont-ils quelque chose à nous apprendre ? », in E. Baumann, L. Bazin, P. Ould-Ahmed, P. Phélinas, M. Selim, R. Sobel (sous la direction de) *L'argent des anthropologues, la monnaie des économistes, Questions contemporaines*, L'Harmattan, 2008, pp.55-71.
- Richard HOGGART, *La culture du pauvre*. Paris, Minuit, 1970. Gérard MAUGER, « Les politiques d'insertion, une contribution paradoxale à la déstabilisation du marché du travail », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2001/1 n° 136-137, p. 5-14.
- Alexandre PAGES, *La pauvreté en milieu rural*. Presse Universitaire du Mirail, Toulouse, 2004.
- Alexandre PAGES, « Exclusions et vulnérabilités, solidarités et dépendances », *Informations sociales*, 2011/2, n° 164, p. 87-96.
- Serge PAUGAM, *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, 1991.
- Serge PAUGAM (dir), *L'exclusion. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1996.
- Serge PAUGAM, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, PUF, 2005.
- Rapport IGAS, *Pauvreté, précarité et solidarité en milieu rural*. Septembre 2009.
- Rapport ONPES, *Bilan de 10 ans d'observation de la pauvreté et de l'exclusion sociale à l'heure de la crise*, Paris, Direction de l'information Légale et Administrative, 2010.
- Georges SIMMEL, *Les pauvres*, PUF, 1907 (All), 1998 (Fr).